

## **29 - RD 612A – Aménagement de sécurité par mise en place d'un DBA central entre Toulouges et Thuir**

### **Préambule :**

La RD612A entre Toulouges et Thuir est un axe Est/Ouest fréquenté par 13 380 véhicules/jour en moyenne annuelle. Depuis Perpignan, la route départementale est équipée d'un séparateur central axial jusqu'au niveau du parc de Clairfont. Ce dispositif devient discontinu ensuite ; la route départementale présente ainsi un risque important de chocs frontaux.

### **Description :**

Le projet envisagé par le Département consiste, pour des raisons de sécurité et de gestion, à réaliser un séparateur central en béton (DBA) à l'axe de la voie en prolongement du dispositif existant. Pour cela, il sera également nécessaire d'élargir la plateforme routière de 1 mètre et de renforcer la chaussée sur toute sa largeur. Il a été également nécessaire de remplacer les glissières de sécurité en métal.

Les contraintes de circulation nécessitent des travaux de nuit sur une partie de la durée du chantier.

Cet aménagement permettra également de porter la vitesse maximale autorisée à 90 km/h au lieu de 80 km/h actuellement.

Deux sections ont été votées par l'Assemblée Départementale sur le programme des opérations diffuses de sécurité.

- Section 1 entre le lieu-dit Mas Rières et Mas Lauriga :

- longueur 2km environ
- travaux réalisés

- Section 2 entre le Parc de Clairfont et la sortie n°3 de Toulouges Ouest :

- longueur 2km environ
- travaux réalisés

Par ailleurs, en 2022, la RD612A a fait l'objet de travaux de renforcement et de renouvellement de la couche de chaussée entre le Mas de Lauriga et la ferme école.

### **Avancement :**

Pièce jointe : Photos

2025

leDépartement66.fr



**29 - RD 612A – Aménagement de sécurité par mise en place d'un DBA central entre Toulouges et Thuir**

